

Approches Catholiques de l'Exploitation Minière: Etudes de Cas

Le projet minier Belo Sun Gold,

Diocèse de Xingu, Brésil

Commune d'Altamira, État du Pará, Amazonie brésilienne

Luiz Felipe Lacerda

Secrétaire exécutif de l'Observatório Nacional de Justiça Socioambiental Luciano Mendes de Almeida (OLMA), Brasília / président de Laudato Si' – Université catholique de Pernambuco (UNICAP)



Résumé

Sous l'impulsion du Concile Vatican II et de la théologie de la libération, l'Église catholique au Brésil a développé des outils pour l'action pastorale de terrain et a renforcé les processus d'organisation communautaire et d'interprétation critique des réalités sociales. Ces processus ont jeté les bases des actions actuelles de l'Église dans une région où le barrage hydroélectrique de Belo Monte a déjà entraîné une perte importante de biodiversité et gravement compromis les moyens de subsistance des communautés locales. Lorsque la société minière canadienne Belo Sun a reçu l'autorisation du gouvernement brésilien de construire une grande mine d'or à ciel ouvert dans la région, une vaste mobilisation a vu le jour, rassemblant les communautés locales, les organisations autochtones et riveraines, les mouvements sociaux et l'Église catholique à travers ses structures diocésaines, la Commission pastorale de la terre et le Conseil missionnaire autochtone. Grâce à cette mobilisation, le projet a été suspendu par décision de justice en décembre 2024. Cette décision a ensuite été annulée, et le permis environnemental de la société a été rétabli en février 2026. Actuellement, l'opposition au projet s'est intensifiée et les procédures judiciaires se poursuivent. Cette étude de cas examine cinq types d'actions : 1) accompagner ceux dont les droits ont été bafoués ; 2) documenter les violations des droits de l'homme et analyser de manière critique les réalités sociales ; 3) communiquer et raconter ce qui se passe et pourquoi ; 4) construire et renforcer l'organisation des communautés locales ; et 5) œuvrer en faveur d'un changement structurel.

1. Contexte

L'Église catholique est présente au Brésil depuis le début de la période coloniale. L'expédition portugaise menée par Pedro Álvares Cabral en 1500 était accompagnée de clercs sous la direction de Dom Henrique Soares de Coimbra, qui célébra cette année-là la première messe sur les terres autochtones de Coroa Vermelha. Depuis le XVI^e siècle, les relations entre l'Église catholique et les peuples autochtones ont été au cœur de la formation du tissu social brésilien (IHU, 2014). Au fil des siècles, le catholicisme a profondément marqué la constitution sociale, culturelle et politique de la société brésilienne. C'est ainsi qu'aujourd'hui, le Brésil est le pays comptant la plus grande population catholique au monde, avec environ 126,8 millions de catholiques, soit environ 61 % de la population brésilienne (IBGE, 2010). Historiquement, cependant, l'Église catholique brésilienne s'est souvent alignée sur les élites économiques et sur un modèle eurocentrique de la famille et de la société. Cette position n'a commencé à être remise en question qu'à partir des années 1960 (IHU 2014 ; Souza, 2020).

Le Concile Vatican II (1962-1965), convoqué par le pape Jean XXIII, a inauguré un processus d'ouverture pastorale, théologique et politique. Cela a entraîné des répercussions significatives sur la liturgie, la missiologie, les relations œcuméniques et la compréhension du rôle de l'Église dans le monde. En Amérique latine, la mise en œuvre du Concile Vatican II a conduit à la création des communautés ecclésiales de base (*Comunidades Eclesiais de Base*, CEB) et à l'émergence de la théologie de la libération comme méthodologie pour interpréter la réalité du continent marquée par la pauvreté, les inégalités et les violations des droits humains, et pour y apporter des réponses dans la perspective de l'Évangile (Souza, 2020).

Ce processus a pris de l'ampleur avec la deuxième conférence du Conseil épiscopal d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAM), qui s'est tenue à Medellín en 1968. La conférence a redéfini le rôle de l'Église sur le continent, promu une option préférentielle pour les pauvres et mis l'accent sur le rôle des laïcs dans la transformation

sociale. Au Brésil, ce tournant ecclésial s'est produit parallèlement à l'instauration de la dictature militaire en 1964. Face à cela, à la suppression des droits et à l'intensification de la répression d'État, des secteurs de l'Église, notamment à travers les CEB, ont joué un rôle central dans la défense des droits humains et de la démocratie. La Conférence nationale des évêques du Brésil (*Conferência Nacional dos Bispos do Brasil*, CNBB), créée en 1952 sous la direction de Dom Hélder Câmara, est devenue la principale voix institutionnelle de l'Église dans la défense de la justice sociale, notamment à travers son action en faveur des réformes agraires et de la démocratisation (Souza, 2020).

Dans ce contexte, l'éducation populaire, développée par Paulo Freire dans sa *Pédagogie des opprimés* (1968), est devenue un outil fondamental pour l'action pastorale de base. Elle visait à sensibiliser de manière critique les populations urbaines et rurales aux injustices. Cela a renforcé les processus d'organisation communautaire et d'interprétation critique des réalités sociales. Forte de ces expériences, l'Église catholique brésilienne a commencé à s'engager plus explicitement en faveur des peuples autochtones, des populations noires et des secteurs économiques marginalisés. Cela s'est concrétisé par la création d'organisations pastorales telles que la Pastorale ouvrière (action pastorale auprès des travailleurs industriels) en 1970, le Conseil missionnaire indigéniste (*Conselho Indigenista Missionário*, CIMI) en 1972, la Commission pastorale de la terre (*Comissão Pastoral da Terra*, CPT) en 1975 et la Pastorale afro-brésilienne en 1988 (Murad, 2016 ; Souza, 2020).

Depuis les années 1990, à la suite de la libéralisation de son économie, le Brésil s'est davantage intégré au capitalisme mondial, un processus qui a entraîné une expansion agricole et une augmentation significative des concessions minières. Le secteur minier est dominé par de grandes entreprises nationales et transnationales, aux côtés de filiales locales, de fonds d'investissement et d'actionnaires liés aux marchés financiers mondiaux (Milanez et al., 2021). Selon l'Institut brésilien des mines (IBRAM, 2025), la valeur de la production minière a atteint environ 270,8 milliards de réaux brésiliens en 2024 (environ 51,3 milliards de dollars américains), tandis que les exportations se sont élevées à environ 43,4 milliards de dollars américains, soit environ 47 % de la balance commerciale du Brésil. La même année, l'exploitation minière a généré plus de 220 000 emplois directs et représentait environ 4 % du produit intérieur brut national. La majeure partie de la production minérale du Brésil est orientée vers l'exportation, la Chine figurant parmi ses principales destinations. Le fer, la bauxite et l'or sont les principaux produits minéraux exportés par le pays. Plusieurs des plus grandes exploitations minières sont concentrées en Amazonie brésilienne, notamment dans la région de la Serra dos Carajás, dans l'État du Pará, où Vale S.A. exploite la plus grande mine de fer à ciel ouvert au monde.

L'exploitation minière a eu des impacts socio-environnementaux importants dans le pays, notamment la déforestation, la contamination des cours d'eau, la dégradation irréversible des écosystèmes et des menaces pesant sur les moyens de subsistance des peuples autochtones et des communautés riveraines. Selon la Commission pastorale de la terre (CPT, 2023), 932 conflits liés à l'exploitation minière ont été enregistrés dans le pays en 2022. Ces conflits reflètent les tensions structurelles entre les activités extractives, la protection de la biodiversité amazonienne et les droits territoriaux et collectifs des populations touchées. Dans de nombreux cas, l'absence ou la manipulation des processus de consentement libre, préalable et éclairé a encore intensifié ces conflits. Des catastrophes majeures ont également mis en évidence les coûts humains et environnementaux de l'exploitation minière. Les effondrements des barrages de résidus miniers à Mariana en novembre 2015 et à Brumadinho en janvier 2019, tous deux dans l'État du Minas Gerais, ont causé la mort de plus de 290 personnes et sont devenus des symboles tragiques des risques associés à l'exploitation minière à grande échelle. De plus, entre 2005 et 2015, l'exploitation minière aurait contribué à la déforestation d'environ 12 000 km² de l'Amazonie



brésilienne, dont 8 % directement liés aux concessions minières et le reste associé à des impacts indirects (Forest and Finance, 2022).¹

L'expansion de l'exploitation minière légale et illégale a eu un impact profond sur les territoires vulnérables, en particulier en Amazonie légale.² L'Église, par l'intermédiaire de la CNBB, du CIMI, de la CPT, du REPAM (*Réseau ecclésial panamazonien*),³ et d'autres organisations liées à des congrégations religieuses, a dénoncé les violations des droits humains et environnementaux associées à l'exploitation minière. Des cas emblématiques, tels que les territoires des Yanomami (Roraima et Pará), des Munduruku (Pará) et des Kayapó (Pará et Mato Grosso), mettent en évidence le lien entre l'exploitation minière, la pollution au mercure, la violence armée, les maladies et la destruction des modes de vie traditionnels (CPT, 2023 ; CNBB, 2014).

Depuis les années 2010, la CNBB considère l'exploitation minière comme un enjeu pastoral structurant. En 2017, elle a créé la Commission spéciale pour l'exploitation minière et l'écologie intégrale, afin d'accompagner les communautés touchées par l'exploitation minière et de mener des actions de plaidoyer politique, notamment au sein d'instances internationales telles que les organes des Nations Unies (CNBB, 2014 ; s.d.). En Amazonie, des responsables ecclésiastiques tels que Mgr Roque Paloschi, en coordination avec le CIMI, ont dénoncé les impacts de l'exploitation minière sur les peuples autochtones, comme en témoignent des publications systématisant les expériences de résistance dans la région et des déclarations officielles s'opposant à l'extraction minière sur les terres autochtones (CNBB, 2014, 2022). En 2014, le réseau œcuménique latino-américain Iglesia y Minería a organisé une réunion à Brasília afin de renforcer la coordination continentale entre les organisations catholiques, en partenariat avec les mouvements sociaux, les organisations de la société civile et les communautés touchées, en réponse aux impacts socio-environnementaux croissants de l'exploitation minière. En 2020, une réunion entre la CNBB et le REPAM a consolidé des stratégies pastorales et de plaidoyer conjointes concernant l'exploitation minière en Amazonie. Une réunion organisée par la CNBB à Açailândia (État du Maranhão) en 2018 se distingue également comme une expression de cette territorialisation

¹ Selon Giljum et al. (2025, p. 445), les effets indirects de l'exploitation minière entraînent une déforestation 40 fois supérieure à celle causée par la mine elle-même, le Brésil ayant défriché 77 000 km² de végétation pour faire place à l'exploitation minière entre 1985 et 2022 – ces données excluent la déforestation due à l'exploitation forestière et à l'expansion agricole facilitée par les infrastructures routières liées à l'exploitation minière.

² L'Amazonie légale est une région politico-administrative créée par le gouvernement brésilien en 1953. Elle couvre les États d'Acre, d'Amapá, d'Amazonas, du Pará, de Rondônia, de Roraima, du Tocantins, du Mato Grosso et une partie du Maranhão, ce qui correspond à environ 59 % du territoire national. Ses limites ne coïncident pas avec celles du biome amazonien, qui comprend également des zones du Cerrado et du Pantanal.

³ Créé en 2014, le Réseau ecclésial panamazonien (REPAM) est une structure de coordination de l'Église catholique dans les neuf pays qui couvrent le biome amazonien afin de coordonner les actions visant à le protéger (Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Guyane française, Guyana, Pérou, Suriname et Venezuela).

de l'action institutionnelle. Elle a rassemblé des diocèses, des groupes de pastorale sociale et des communautés touchées, et a analysé la situation au Maranhão à la lumière de *Laudato Si'* et du document du CELAM *Disciples missionnaires, gardiens de notre maison commune* (CELAM, 2018).

Dans l'ensemble, la réponse institutionnelle de l'Église catholique en Amérique latine, et en particulier au Brésil depuis les années 1960, aux conflits socio-environnementaux, y compris l'exploitation minière, s'est enracinée dans une éco-spiritualité qui intègre la justice sociale, les droits humains, la protection de l'environnement et le dialogue interculturel, notamment avec les cosmovisions autochtones (Murad, 2016 ; Wanderley, 2012). Cela représente une trajectoire historique et théologique qui articule la foi avec la défense de la vie sur les territoires concrets où se déroulent les conflits. Ce processus a connu un nouvel élan avec la publication de *Laudato Si'* en 2015. Il a trouvé une expression particulière avec le Synode pour l'Amazonie, tenu en octobre 2019 à Rome, et la publication de *Querida Amazonia* (François, 2020). Ces étapes ont consolidé la proposition d'une Église au « visage amazonien », c'est-à-dire une Église à l'écoute des peuples de la région et engagée dans l'écologie intégrale. Elles ont réactivé le charisme historique de l'Église qui consiste à être proche des personnes qui souffrent, à les écouter et à marcher à leurs côtés pour la défense de la vie et des territoires. Ce processus d'apprentissage et d'engagement a été nourri par le témoignage de nombreux martyrs qui ont donné leur vie pour défendre les droits humains et les communautés autochtones et rurales. C'est ainsi qu'une spiritualité incarnée dans le Christ ressuscité, présent aux côtés des personnes qui souffrent, prend forme comme expression du charisme de l'Église catholique en Amazonie face aux atteintes portées à notre maison commune.

2. Le projet Belo Sun

Le projet minier Belo Sun, actuellement à l'étude, est appelé à devenir la plus grande mine d'or à ciel ouvert du Brésil. Il est situé sur le territoire de la Volta Grande do Xingu (« le Grand Coude du fleuve Xingu »), au cœur de l'Amazonie, à moins de 10 kilomètres du barrage de Belo Monte, dans l'État du Pará. Belo Monte est le quatrième plus grand barrage hydroélectrique au monde et a déjà engendré de profonds conflits ainsi que des impacts sociaux et écologiques incommensurables dans la région. Pendant sa phase de construction, plus de 96 000 personnes ont migré vers la ville d'Altamira, doublant sa population en moins de cinq ans et aggravant la pauvreté urbaine. En 2015, Altamira est devenue la ville la plus violente du Brésil (IPEA, 2017). On estime qu'environ 40 000 familles ont été déplacées par le barrage, notamment des petits agriculteurs, des communautés riveraines et des pêcheurs, dont beaucoup attendent toujours des conditions de réinstallation adéquates (AIDA, 2024 ; Taylor, 2022).

Le territoire de la Volta Grande do Xingu, qui englobe à la fois le barrage et le projet minier, est la terre ancestrale de plusieurs peuples autochtones. Il abrite également des espèces sauvages menacées et présente une grande biodiversité (Amazon Watch, 2022). Le projet minier serait donc situé dans une zone d'une grande importance écologique, au sein d'un réseau complexe de cours d'eau, de cascades et d'écosystèmes aquatiques. Ses conséquences potentielles en termes de contamination de l'eau et de pollution par les métaux lourds s'étendraient bien au-delà de son empreinte immédiate, aggravant la dévastation sociale et écologique déjà causée par le barrage.

La société à l'origine du projet, Belo Sun, a son siège social à Vancouver, au Canada, et opère au Brésil par l'intermédiaire de sa filiale Belo Sun Mineração Ltda. À l'instar d'autres projets miniers, celui-ci est en grande partie financé par des capitaux étrangers. Ses principaux actionnaires sont La Mancha Resource Fund, basé au Luxembourg, et Sun Valley Investment, basé en Suisse (AIDA, 2024 ; Belo Sun Mining Corp, s.d.). Selon les

études techniques présentées par l'entreprise, le projet permettrait d'extraire environ 4,4 millions d'onces d'or sur 20 ans, avec une production annuelle estimée à 205 000 onces. La méthode proposée est l'exploitation à ciel ouvert, avec un usage intensif d'explosifs, le concassage de grands volumes de roches et l'utilisation de produits chimiques potentiellement polluants tels que le cyanure, générant des millions de tonnes de déchets miniers qui seraient stockés dans des terrils et des dépôts de résidus. La société promet la création d'emplois et la revitalisation économique de la région (Belo Sun Mining Corp, s.d.).



À ce jour, le ministère public fédéral (*Ministério Público Federal*, MPF) a intenté plus de 10 actions en justice concernant le projet Belo Sun, ainsi que d'autres actions liées à ses impacts cumulatifs avec le barrage de Belo Monte. Des études soulignent les risques élevés de contamination par les métaux lourds, de dommages causés à la faune aquatique et terrestre, de dégradation de la qualité de l'eau et d'aggravation des problèmes de santé existants, tels que le paludisme, les maladies gastro-intestinales et les souffrances psychosociales au sein des communautés déplacées (AIDA, 2024 ; MXVS, 2021).

Cette affaire est devenue emblématique de la résistance socio-environnementale, rassemblant les communautés locales, les organisations autochtones, les mouvements sociaux et l'Église catholique (par l'intermédiaire du diocèse de Xingu, de la Commission pastorale de la terre et du Conseil missionnaire autochtone), tous unis au sein de l'Alliance pour la Volta Grande do Xingu (*Aliança pela Volta Grande do Xingu*),⁴ ainsi que le système judiciaire fédéral brésilien. Elle montre comment les actions de la société civile et le ministère public fédéral cherchent à contester et à mettre un terme à un projet minier à grande échelle ayant des impacts socio-environnementaux significatifs (MXVS, 2025a).

Fin janvier 2026, des mouvements sociaux, des organisations socio-environnementales, des chercheurs et des chefs religieux se sont réunis au siège du mouvement Xingu Vivo à Altamira pour évaluer la situation politique, sociale et environnementale ainsi que les défis auxquels sont confrontées les luttes territoriales dans la région. L'évêque émérite du Xingu, Erwin Kräutler, a également assisté à la réunion. Les impacts persistants du barrage de Belo Monte et les impacts prévus du projet minier Belo Sun ont constitué les principales préoccupations abordées. Les participants ont averti que le projet pourrait avoir de graves répercussions socio-environnementales dans une région déjà affaiblie par les transformations provoquées par Belo Monte, affectant les peuples autochtones, les communautés riveraines et les agriculteurs familiaux qui dépendent directement du fleuve et de la forêt.

Bien que le projet minier ait rencontré plusieurs obstacles juridiques, notamment la suspension de son permis d'installation pendant près de neuf ans et de multiples actions en justice, les dirigeants locaux craignaient que la situation ne change bientôt en raison des fortes pressions exercées par la société minière sur les acteurs

⁴ L'Alliance rassemble des militants, des chercheurs et des organisations nationales et internationales œuvrant dans les domaines de la protection de l'environnement, des droits des peuples autochtones et des droits humains, unis par l'objectif commun de protéger la Volta Grande do Xingu. Parmi ses membres figurent le Movimento Xingu Vivo, Justiça Global, l'Association interaméricaine pour la défense de l'environnement (AIDA), Amazon Watch, l'Articulation des peuples autochtones du Brésil (APIB), Amnesty International, la Coordination des organisations autochtones de l'Amazonie brésilienne (COIAB), International Rivers et l'Institut socio-environnemental (ISA) ; voir Aliança pela Volta Grande do Xingu (s.d.).

politiques nationaux et régionaux, ainsi que des changements intervenus au sein des instances judiciaires clés de la région. La réunion a abouti à une déclaration dénonçant la procédure d'octroi du permis et critiquant la manière dont la société opère dans la région depuis 2014. La déclaration affirmait que le permis avait été accordé sans études adéquates sur les impacts sur les populations autochtones et sans le consentement préalable requis par le droit international, ce qui a conduit le Parquet fédéral à contester la procédure devant les tribunaux et à obtenir la suspension du permis d'installation. Elle dénonçait également des épisodes d'intimidation, la présence de forces de sécurité armées et des tentatives visant à diviser les communautés locales. Elle est signée par un vaste réseau d'organisations, dont le Movimento Xingu Vivo para Sempre, l'Instituto Socioambiental, la Comissão Pastoral da Terra (CPT Anapu), le Conselho Indigenista Missionário (CIMI Altamira), le Fórum da Amazônia Oriental et le Sindicato dos Trabalhadores Rurais de Altamira (MXVS, 2026).

Ces prévisions se sont avérées exactes. Jusqu'en février 2026, la coalition a réussi à suspendre le projet grâce à plusieurs batailles juridiques (Amazon Watch, 2025). Cependant, à la suite de la nomination du juge fédéral d'appel Flávio Jardim à la 6e chambre du Tribunal régional fédéral de la 1re région (TRF1), une décision interlocutoire a été rendue à la mi-février 2026 pour suspendre la décision du tribunal inférieur et rétablir pleinement la validité du permis d'installation. Cette décision a autorisé la reprise des activités d'installation régulières du projet, estimées à environ 300 millions de dollars américains, avec une production annuelle moyenne de 205 155 onces d'or sur une durée de vie de 17,5 ans (BN Americas, 2026).

En réponse, le ministère public fédéral (MPF) a formé un recours interlocutoire afin d'obtenir la suspension immédiate du permis, au motif que l'autorisation reposait sur des hypothèses erronées, les conditions judiciaires relatives à la protection des communautés concernées n'ayant pas été pleinement respectées (MPF, 2026). Dans son recours, le MPF fait valoir que le fait d'autoriser la poursuite du projet pourrait générer des impacts socio-environnementaux et culturels permanents avant même qu'un jugement définitif ne soit rendu sur la légalité du processus d'octroi de licence, créant ainsi un risque de préjudice irréversible. Le MPF affirme également que l'entreprise n'a pas respecté de manière adéquate l'obligation de mener l'étude sur la composante autochtone (*Estudo do Componente Indígena*, ECI) et de respecter le consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) établi par la Convention n° 169 de l'OIT. Selon le MPF, le processus de consultation a été mené par une société privée engagée par la société minière elle-même, ce qui équivaut à une « privatisation » abusive d'une procédure relevant de la prérogative de l'État, et a exclu du processus les groupes autochtones « non sédentaires ». Le recours souligne en outre la complexité technique découlant de la relation avec le barrage de Belo Monte, en faisant valoir qu'un processus consultatif pleinement éclairé est impossible sans une définition finale de l'hydrogramme du débit du barrage. Étant donné que la région souffre déjà d'une réduction du débit fluvial due au détournement des eaux, les impacts cumulatifs d'une mine d'or à grande échelle ne peuvent être correctement évalués sans données fiables sur la disponibilité en eau. De plus, le MPF soutient que l'ECI reste techniquement insuffisante, avec de graves questions en suspens, notamment celles liées à la relocalisation du village de São Francisco, et que ni la Fondation nationale des peuples autochtones (Fundação Nacional dos Povos Indígenas, FUNAI)⁵ ni le Secrétariat à l'environnement, au climat et à la durabilité de l'État du Pará (Secretaria de Estado de Meio Ambiente, Clima e Sustentabilidade do Estado do Pará, Semas) n'ont certifié le respect intégral des conditions requises pour la poursuite du processus d'autorisation (MPF, 2026).

Le recours souligne également le risque de dommages irréversibles résultant des travaux de construction à grande échelle, qui impliqueront l'utilisation d'explosifs et une altération permanente des sols dans une zone écologiquement sensible déjà soumise à la pression des impacts cumulatifs du barrage de Belo Monte. Ce que Belo Sun présente comme la plus grande mine d'or à ciel ouvert du Brésil comprendra : un barrage de résidus

⁵ La FUNAI est l'organisme gouvernemental brésilien chargé de protéger les droits des peuples autochtones.

d'une capacité de 35 millions de mètres cubes qui contiendrait de l'arsenic, de l'antimoine, du plomb, du cuivre et du soufre ; l'utilisation de substances toxiques telles que le cyanure ; le dépôt de résidus le long des rives du fleuve Xingu ; la construction d'un village pour les travailleurs ; la réinstallation des populations touchées ; et une nouvelle infrastructure routière.

Comme mentionné ci-dessus, la Volta Grande do Xingu est habitée par des pêcheurs, des communautés riveraines, des peuples autochtones et des colons issus de la réforme agraire, et comprend des terres autochtones et des zones protégées dont les habitants dépendent de la biodiversité et des cycles saisonniers du fleuve Xingu. Le procureur fédéral (Felício Pontes Jr.) souligne que la décision de première instance avait été prudente et protectrice, alors que la décision du juge unique, en renversant cette précaution, part du principe que le risque lié à l'autorisation du projet pourrait être socio-environnementalement non viable et violerait les normes internationales en matière de droits de l'homme. Le MPF demande donc le réexamen de l'injonction ou, à défaut, le renvoi de l'affaire devant l'ensemble des juges de la sixième chambre du TRF1, en vue de la suspension des activités d'installation jusqu'à ce que l'étude sur la composante autochtone et les processus de consultation préalable soient jugés techniquement et juridiquement satisfaisants par les autorités compétentes (MPF, 2026). En résumé, cette affaire illustre les complexités juridiques, ainsi que l'importance cruciale des procédures judiciaires, dans la défense de la vie et des territoires, mais elle démontre également la nécessité d'un processus soutenu de mobilisation sociale pour mener à bien ces défis juridiques à long terme.

L'une des actions les plus significatives de l'Alliance s'est déroulée dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) des Nations unies, un mécanisme qui évalue périodiquement la situation des droits humains dans les 193 États membres de l'ONU (AIDA, 2024 ; MXVS, 2025a). En août 2023, lors du quatrième cycle de l'EPU du Canada à Genève, plus de 50 communautés touchées par des entreprises canadiennes ont présenté un rapport dénonçant des violations liées à 37 projets dans neuf pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La situation dans la Volta Grande do Xingu a été présentée à plus de 20 pays, ainsi qu'aux missions permanentes et aux agences des Nations unies. En conséquence, le Canada a intégré 34 recommandations directement liées au rapport préparé par l'Alliance. En outre, l'Alliance a soumis des rapports aux rapporteurs spéciaux des Nations unies, notamment au Rapporteur sur les défenseurs des droits de l'homme, mettant en garde contre les risques, la criminalisation et les menaces auxquels sont confrontés les dirigeants locaux. Elle a également soumis un rapport au Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies, soulignant les violations des droits de l'homme dans les affaires Belo Monte et Belo Sun ainsi que l'absence de mesures efficaces pour garantir la diligence raisonnable des entreprises. La section suivante analyse les actions du membre principal de l'Alliance, le mouvement Xingu Vivo, visant à protéger le territoire et la vie de ses habitants à la lumière du cadre analytique détaillé dans Deneulin et Montevecchio (2025) – à savoir l'accompagnement, la médiation de l'expérience, la documentation, l'éducation et la formation, ainsi que le plaidoyer en faveur d'un changement politique et institutionnel – et qui a été élaboré conjointement avec différents acteurs et organisations catholiques d'Amérique latine et des Caraïbes.

3. Les actions de l'Alliance Volta Grande do Xingu et de Xingu Vivo face à la menace de Belo Sun

Lorsque le Movimento Xingu Vivo para Sempre (ci-après MXVS ou Xingu Vivo) a vu le jour dans le but de mobiliser les communautés locales de la région du Xingu contre le barrage de Belo Monte, il a bénéficié d'un soutien important de la part de l'Église catholique, qui œuvrait aux côtés des communautés rurales pour la défense

de la terre et de la vie dans cette région depuis les années 1970. Dès sa création, le mouvement a coordonné ses actions avec le mouvement autochtone local, lui aussi soutenu par l'Église, qui a collaboré à plusieurs mobilisations, notamment la Première Rencontre des peuples autochtones du Xingu, organisée en 1989 en réponse à l'annonce du projet de barrage. Une large coalition populaire a ainsi pris forme, rassemblant les populations autochtones, rurales, riveraines et urbaines, ainsi que des mouvements sociaux, des organisations confessionnelles et des entités de la société civile. Dans ce contexte, une lettre intitulée « SOS Xingu » a été rédigée comme si le fleuve lui-même dénonçait les menaces qui pesaient sur lui et appelait à l'aide. L'objectif de cette lettre était de sensibiliser les communautés et les autorités aux impacts négatifs du barrage. En ce sens, le MXVS trouve ses racines dans le travail d'organisation communautaire de l'Église catholique, notamment à travers ses communautés ecclésiales de base (Deneulin, Lacerda et al., 2024).

Il s'est consolidé en tant que mouvement social en 2008, à la suite de la deuxième Rencontre des peuples autochtones du Xingu (MXVS, 2025a). Depuis lors, il a servi d'espace de coordination politique, éthique et territoriale face à l'avancée des projets d'infrastructure et d'exploitation minière dans le bassin du Xingu, notamment le barrage de Belo Monte et, plus récemment, le projet minier de Belo Sun. Cependant, Xingu Vivo est plus qu'un mouvement de résistance s'opposant à des projets spécifiques. Il s'agit d'un mouvement plus large de justice socio-environnementale qui articule la défense des droits territoriaux, la protection de la biodiversité et l'affirmation de conceptions alternatives du développement ou du « buen vivir » (Francis, 2020, §71). Il est profondément ancré dans les expériences et les savoirs des populations autochtones, riveraines et paysannes qui habitent la région et favorise la formation d'alliances à grande échelle, comme dans le cas de l'Alliance pour la Volta Grande (Deneulin, Lacerda et al., 2024).

Son approche repose sur la conviction que la gestion des impacts sociaux et écologiques de l'exploitation minière ne peut se réduire à des litiges techniques ou administratifs concernant les permis environnementaux. Elle implique fondamentalement de soulever des questions éthiques et politiques sur les trajectoires de développement et les modes d'être, de production et de consommation. Cette approche trouve également un écho dans le message publié en juillet 2025 par les évêques catholiques du Sud à l'occasion de la COP30 à Belém, qui dénonçait l'exploitation minière au service de la transition énergétique comme une fausse solution au changement climatique, et qui appelait à une transformation structurelle des modes de consommation et de production (CELAM, SECAM et FABC, 2025 ; Deneulin, Barrera et Lacerda, 2026).

Dans ce qui suit, nous analysons les actions menées par le MXVS, ainsi que ses alliances, à la lumière d'études plus larges sur l'exploitation minière en Amazonie brésilienne et sur la manière dont les communautés, les organisations et les mouvements liés à l'Église catholique se sont unis pour faire face aux initiatives qui menacent l'équilibre socio-environnemental et la reproduction de la vie sur leurs territoires.

Marcher aux côtés de ceux dont les droits ont été bafoués

Pour Xingu Vivo, l'accompagnement prend la forme d'une prise de position éthique et politique qui reconnaît les communautés comme des sujets historiques de droits et des protagonistes de leur propre destin. Cela se traduit par l'établissement de relations de confiance soutenues par une présence quotidienne sur les territoires, le soutien aux formes locales d'organisation et la valorisation des modes de vie traditionnels en tant qu'expressions légitimes et précieuses des relations sociales et écologiques.

Dans ce cheminement, ou cette marche aux côtés des communautés dont les droits ont été bafoués, les pratiques et rituels catholiques, notamment autour de la figure de Jésus qui souffre avec son peuple, et de

ceux qui ont suivi ses traces au péril de leur vie, jouent un rôle unificateur et mobilisateur. Ils rassemblent les gens autour d'objectifs collectifs communs et relient foi, espérance et résistance. Des figures emblématiques telles que Dorothy Stang et Vicente Cañas continuent d'être des références pour le mouvement.⁶ Se souvenir de leur vie nourrit une spiritualité qui entretient l'espoir face à la destruction. C'est une spiritualité qui affirme que, même face à la mort, ceux qui luttent avec et pour ceux qui subissent des injustices participent déjà au Royaume et au triomphe de la vie sur la mort. Ce souvenir des martyrs renforce la résilience collective et affirme que les communautés actuelles ne sont pas seules dans leurs luttes. La spiritualité imprègne également les processus de formation communautaire, où des passages bibliques, l'enseignement social de l'Église et la vie des martyrs sont utilisés pour éclairer les réalités locales. Cela se répercute sur la formation aux droits humains et les actions juridiques visant à protéger les droits territoriaux, sociaux et culturels. Ainsi, au sein de Xingu Vivo, la spiritualité et les actions sociales et juridiques sont profondément liées.⁷

Donner un sens à la douleur de ce qui est vécu

Bien que le MXVS ne soit pas formellement une entité ecclésiale, il entretient des liens organiques avec l'Église catholique. Il collabore avec des groupes pastoraux, la Commission pastorale de la terre (CPT), le Conseil missionnaire indigène (CIMI), ainsi qu'avec des réseaux ecclésiaux régionaux tels que le REPAM. Il forme, par exemple, le personnel technique de ces organisations dans la région d'Altamira, assurant ainsi la diffusion et la pénétration au niveau local des campagnes nationales de l'Église au Brésil, telles que le message de la Conférence des évêques sur l'exploitation minière (CNBB, 2022), et contribue directement aux processus de formation des responsables liés aux organisations religieuses. Ces liens permettent de réinterpréter les expériences de souffrance, de résistance et d'espoir des populations touchées à la lumière de l'enseignement social de l'Église, de la théologie de la création et du paradigme de l'écologie intégrale. Cette médiation théologique ne fonctionne pas comme une superposition abstraite de discours religieux sur les réalités sociales. Il s'agit plutôt d'un processus de traduction éthique et politique qui donne une profondeur spirituelle aux actions du mouvement. Ses documents offrent un cadre critique qui intègre la foi, les droits humains et l'analyse structurelle du modèle extractiviste, et situent le conflit de Belo Sun dans un cadre plus large d'injustice socio-environnementale et de colonialisme économique. En adoptant ce cadre, Xingu Vivo contribue à la construction d'un récit qui dénaturalise l'exploitation minière en tant que destin inévitable et affirme la légitimité de la résistance au nom de la vie et de la dignité des peuples (CNBB, 2022 ; CELAM, SECAM, FABC, 2025 ; MXVS, 2025a).

Les structures formelles de l'Église catholique, telles que les diocèses et les ministères pastoraux, ainsi que des acteurs spécifiques – notamment les évêques, les prêtres, les religieux et religieuses, et les laïcs –



mobilisent également leur légitimité institutionnelle pour servir de médiateurs dans les plaintes pour violation des droits portées par les communautés devant les instances internationales. Une telle médiation est particulièrement

⁶ Dorothy Stang était une religieuse d'origine américaine assassinée en 2005 pour son travail auprès des communautés rurales (Gandolfo-O'Donnell, 2023). Vicente Cañas était un frère religieux d'origine espagnole assassiné en 1987 pour son travail auprès des communautés autochtones (Martin, 2014).

⁷ Pour une analyse plus détaillée de la manière dont cette dimension spirituelle se déploie au sein du mouvement Xingu Vivo et des mouvements plus larges qui s'opposent aux projets d'infrastructure et d'exploitation minière en Amérique latine, voir Deneulin, Lacerda et al. (2024).

pertinente au vu de la mainmise croissante des élites économiques nationales et internationales sur les États d'Amérique latine et de l'expansion de la corruption socio-environnementale qui en résulte (Lacerda et al., 2024).⁸

À leur tour, des instruments internationaux tels que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, la Convention n° 169 de l'OIT, qui consacre le droit au consentement libre, préalable et éclairé, l'Accord d'Escazú, ainsi que les décisions de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et les débats internationaux sur les droits de la nature, sont particulièrement pertinents pour ces processus de construction de sens, car ils situent les expériences locales dans un contexte international plus large d'urgence climatique. Ce fut le cas, par exemple, en 2010 lorsque les évêques de l'Amazonie, représentant une branche régionale de la CNBB, se sont publiquement rangés aux côtés des communautés locales contre Belo Monte, conférant ainsi une signification politique plus large et, surtout, une légitimité prophétique et institutionnelle à leurs dénonciations (CMC, 2010).

Savoir raconter l'histoire

Les communautés sont souvent confrontées à des difficultés importantes pour établir et conserver les dossiers relatifs aux violations des droits, exigés par les instances techniques et institutionnelles comme condition préalable au dépôt officiel de plaintes. C'est pourquoi la documentation systématique des violations des droits humains constitue un axe central de l'action du mouvement. En collaboration avec des organisations nationales et internationales, le MXVS participe à la rédaction de rapports analysant les impacts du projet Belo Sun. Ces documents remplissent plusieurs fonctions : rendre les violations visibles, étayer les revendications et les plaintes devant les instances institutionnelles, et renforcer le plaidoyer politique à différents niveaux (AIDA, 2024 ; Amazon Watch, 2022, 2025). Ils remettent également en cause les discours des entreprises concernant la responsabilité socio-environnementale et les prétendues contributions de l'exploitation minière au développement durable de la région. En documentant les risques de pollution, les défaillances dans l'octroi des permis environnementaux et l'absence de consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones, le mouvement contribue à mettre en lumière les limites et les contradictions du modèle réglementaire actuel face à la pression économique exercée par les États et les entreprises.

Le rapport conjoint sur les droits humains soumis à la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) en est un exemple : l'Alliance pour la Volta Grande do Xingu, en collaboration avec des réseaux alliés, y a apporté des informations et des plaintes. Ce document a été intégré au rapport annuel 2024 de la CIDH. Le document examine l'état d'avancement de la mise en œuvre de plus de 250 recommandations formulées les années précédentes concernant la situation des droits humains au Brésil et accorde une attention particulière aux impacts du barrage de Belo Monte et aux menaces liées au projet minier Belo Sun. L'une de ses principales critiques porte sur l'incapacité de l'État brésilien à garantir le droit au consentement libre, préalable et éclairé des communautés autochtones concernées, ainsi que sur le manque d'alignement du processus national d'octroi de permis environnementaux sur les normes internationales en matière de droits de l'homme (CIDH, 2025).

Le rapport de la CIDH identifie non seulement des lacunes dans les procédures de l'État, mais intègre également les plaintes déposées par des organisations de la société civile concernant des conflits territoriaux, des violences

⁸ «Accord régional sur l'accès à l'information, la participation du public et la justice en matière d'environnement», lancé en 2018 dans la ville costaricaine d'Escazú. Cet accord fait de l'accès à l'information une condition préalable à l'expression du consentement et garantissant le droit à un environnement sûr pour les défenseurs de l'environnement.

et des omissions administratives. Parmi ces plaintes figure la menace d'adoption de lois permettant l'octroi de permis environnementaux sans consultation adéquate. Cela accroît le risque de violations et maintient des politiques qui encouragent des projets ayant des impacts négatifs significatifs. Le rapport exhorte l'État brésilien à expliquer en quoi sa réglementation en matière de permis environnementaux est conforme aux normes de consultation et de participation énoncées dans les instruments internationaux. Le rapport a également servi de référence dans le cadre de mobilisations internationales et régionales. Lors de la COP30 à Belém, par exemple, l'affaire Belo Sun a été placée au centre des débats sur le changement climatique et les droits socio-environnementaux. Elle a été évoquée dans des instances telles que le Tribunal international pour les droits de la nature et lors de sessions du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, où des représentants du MXVS ont dénoncé ces violations devant la communauté internationale.

Poser les fondations : former et renforcer les communautés

L'éducation et la formation constituent un autre élément stratégique important dans les actions de Xingu Vivo. À travers des ateliers, des assemblées communautaires, des supports de communication et des processus de formation, le mouvement cherche à approfondir la compréhension, au sein des communautés, des causes structurelles des préjudices socio-environnementaux qu'elles subissent, notamment en reliant le territoire local aux dynamiques nationales et mondiales de l'extraction minière. Cette dimension pédagogique renforce l'autonomie politique des populations touchées et contribue à la construction d'une conscience critique capable de soutenir des processus de résistance à long terme (MXVS, 2025a).

Au Brésil, la création de programmes éducatifs dans les communautés locales visant à renforcer la cohésion et à élaborer des stratégies pour lutter contre diverses injustices est un héritage vivant du mouvement d'Éducation populaire inspiré de *la Pédagogie des opprimés* de Paulo Freire. Comme mentionné précédemment, cette méthodologie a constitué l'un des principaux fondements de la théologie de la libération et des communautés ecclésiales de base. Développer une éducation qui élargisse la conscience critique des personnes en s'appuyant sur une compréhension de leur propre réalité, et de la manière dont celle-ci est étroitement liée aux rapports de force qui structurent la société, a été et continue d'être un moyen puissant d'éduquer et de former des sujets historiques engagés dans la transformation sociale (Costa et al., 2010).

Dans ce processus de formation, la spiritualité, comprise comme un lien avec la nature, avec les autres et avec Dieu, joue un rôle central. Les documents clés de l'enseignement social de l'Église, tels que *Laudato Si'*, deviennent des ressources d'étude essentielles en dialogue avec les cadres juridiques et la recherche universitaire. Il convient également de noter que l'Église catholique, en particulier au Brésil, joue un rôle important dans le domaine de l'enseignement supérieur. Cela facilite la collaboration entre des personnes issues de différents territoires et institutions universitaires sur les dimensions techniques et théoriques de la formation, renforçant considérablement les processus d'enseignement et d'apprentissage grâce à des échanges significatifs.

Ces initiatives s'inscrivent dans ce que l'on pourrait appeler une «écologie de la connaissance», où la connaissance académique rencontre la connaissance populaire et communautaire, produisant des compréhensions pertinentes pour relever les défis socio-environnementaux. Cette perspective est directement liée au concept d'écologie intégrale et trouve un soutien solide dans les orientations du pape François, notamment dans son appel à apprendre des peuples de l'Amazonie et à écouter leurs savoirs ancestraux (Contreras et Lacerda, 2021 ; François, 2020).

C'est grâce à cette mobilisation populaire que la résistance populaire et collective au projet minier Belo Sun a été coordonnée. Xingu Vivo, en collaboration avec l'Alliance et d'autres organisations, a organisé des réunions communautaires et des processus de formation dans les territoires directement touchés. L'organisation renforce et prépare également les leaders locaux en leur apportant les compétences nécessaires pour dialoguer avec le ministère public, la Cour interaméricaine des droits de l'homme et d'autres instances politiques et juridiques nationales et internationales (MXVS, 2025a).

En outre, le mouvement a coordonné des échanges entre les communautés touchées par de grands projets, produit des brochures d'information sur les risques liés à l'exploitation minière dans la région et collaboré avec des organisations partenaires à la préparation de rapports techniques et sur les droits humains. Ces actions éducatives sensibilisent au fait que l'exploitation minière s'inscrit dans une histoire de projets qui sacrifient des territoires au profit d'intérêts extérieurs. En renforçant la conscience critique et l'organisation communautaire, le MXVS réaffirme le caractère central de la justice socio-environnementale en tant qu'horizon politique et développe la capacité locale de résistance et de proposition d'alternatives pour la région.

Le renforcement de la cohésion communautaire et la formation d'alliances locales, nationales et internationales sont des conditions fondamentales pour faire face aux menaces et aux impacts associés aux différentes phases de la conception, de l'octroi de licences et de la mise en œuvre d'un projet minier. À cet égard, le rôle des femmes doit être dûment souligné. Des recherches antérieures sur Xingu Vivo (Deneulin, Lacerda et al., 2024) ont identifié les femmes comme celles qui participaient le plus régulièrement aux espaces de formation et de renforcement communautaire. Elles étaient moins sensibles à la corruption et à la cooptation, et elles ont élargi le programme du mouvement en rendant la défense du territoire indissociable de revendications plus larges en matière de santé, d'éducation et de prise en charge des générations futures. Grâce au leadership et à l'engagement des femmes, le mouvement dépasse la simple résistance et revêt un caractère plus existentiel et profondément collectif concernant les questions de durabilité familiale, sociale et écologique.

En quête de changement structurel : un autre monde est possible

Toutes les catégories d'action mentionnées ci-dessus convergent vers le plaidoyer. L'objectif ultime est de sensibiliser et de mobiliser les acteurs politiques, juridiques, universitaires et ecclésiaux, ainsi que l'opinion publique au sens large. Une fois informés des violations des droits humains et des dommages écologiques, ces acteurs peuvent exercer une pression sur les entreprises et les gouvernements pour empêcher l'expansion des mégaprojets extractifs dans ces territoires riches en biodiversité et tenir les entreprises responsables des violations des droits humains et de la dévastation écologique. En fin de compte, il s'agit d'une défense de la vie contre une logique de mort : la préservation des modes de vie ancestraux, fondés sur des relations réciproques avec la nature, face à une logique économique qui place le profit au-dessus des personnes et des écosystèmes.

Dans l'ensemble, les actions de plaidoyer visent à lutter contre les inégalités de pouvoir et contre le fait que les autorités locales, ainsi qu'une partie importante des médias régionaux, sont sous l'emprise des élites économiques et des intérêts des multinationales. Pour remédier à ce déséquilibre des pouvoirs, il faut mobiliser des alliances nationales et internationales afin de mieux mettre en lumière les violations des droits humains et environnementaux. Le plaidoyer prend diverses formes, telles que des actions en justice, des réformes législatives, des campagnes de désinvestissement et des pressions en faveur d'une plus grande réglementation des entreprises. Agissant du niveau local au niveau international, il utilise le droit comme un outil stratégique pour transformer les plaintes en changements structurels, en relevant le défi de trouver un équilibre entre la dénonciation prophétique des injustices et un dialogue politique constructif, tout en favorisant la solidarité.

entre le Nord et le Sud (Deneulin, Montevecchio, 2025). L'Alliance pour la Volta Grande do Xingu, mentionnée plus haut, en est un exemple frappant. Elle produit des rapports, fait des dénonciations publiques et mène des actions de plaidoyer aux niveaux national et international grâce à ses partenariats, notamment avec Amnesty International et International Rivers (Aliança pela Volta Grande do Xingu, s.d.).

L'organisation phare de l'Alliance, Xingu Vivo, œuvre sans relâche dans les sphères juridiques nationales et internationales, avec le soutien d'organisations liées à l'Église, telles que la Commission pastorale de la terre (CPT) et le Conseil missionnaire indigène (CIMI), ainsi que de réseaux ecclésiaux régionaux et d'entités de défense de l'environnement et des droits humains. La coordination avec le Parquet fédéral, les contributions aux actions civiles publiques et la mobilisation sociale autour du processus d'octroi des permis environnementaux ont été des facteurs décisifs dans la suspension du permis d'installation du projet Belo Sun, jusqu'à sa révocation en février 2026. Comme indiqué précédemment, l'action menée par l'Aliança pela Volta Grande do Xingu dans le cadre de l'Examen périodique universel des Nations unies lors de l'évaluation du Canada en 2023 est une illustration exemplaire de la médiation à plusieurs niveaux fondée sur l'expérience locale. En dénonçant les violations des droits humains commises par des entreprises canadiennes en Amazonie, le mouvement a considérablement accru la visibilité de l'affaire Belo Sun et renforcé les mécanismes de protection des dirigeants communautaires contre la criminalisation. Cette internationalisation de la lutte ne remplace pas l'action territoriale, mais la complète, en créant des réseaux de solidarité et de pression politique capables de mettre à mal les structures de pouvoir mondiales qui soutiennent un modèle de développement économique et social fondé sur l'extraction.

Un facteur décisif dans le renforcement de ces stratégies a été la prise de position publique de la Conférence nationale des évêques du Brésil en 2022 dans son message sur l'exploitation minière sur les terres autochtones (CNBB 2022). En dénonçant des propositions de loi telles que les PL 490/2007 et PL 191/2020,⁹ la CNBB a réaffirmé l'engagement de l'Église à défendre les droits constitutionnels des peuples autochtones et la primauté de la vie sur les intérêts économiques. Cette déclaration a conféré une légitimité éthique et politique au mouvement social et à son alliance avec les organisations ecclésiastiques, a renouvelé leur capacité de coordination et a renforcé leur plaidoyer. Sur le territoire de la Volta Grande do Xingu, le message de la CNBB a contribué à renforcer la participation autochtone à l'opposition contre Belo Sun, notamment grâce au travail des femmes leaders. La décision des associations autochtones Juruna et Arara de déclarer nulle la consultation présentée par l'entreprise en décembre 2025, ainsi que l'occupation des bureaux de la FUNAI à Altamira par quelque 200 personnes autochtones, démontrent le caractère central de l'autodétermination. Les peuples

⁹ Le projet de loi PL 490/2007 est une proposition législative brésilienne visant à modifier le cadre juridique régissant les terres autochtones, notamment en y intégrant la « thèse du cadre temporel » (*marco temporal*), selon laquelle les peuples autochtones n'auraient droit à la délimitation de leurs terres que s'ils étaient en possession du territoire au 5 octobre 1988, date de la promulgation de la Constitution fédérale. Le projet de loi transfère également au Congrès national le pouvoir d'approuver les délimitations et ouvre la possibilité de réexaminer les terres qui ont déjà été reconnues. Le projet de loi PL 191/2020 vise à réglementer l'exploitation des ressources minérales, des ressources en eau et des hydrocarbures sur les territoires autochtones, en autorisant les projets miniers et de production d'énergie sous réserve d'une autorisation du Congrès. La proposition a été largement critiquée par les organisations autochtones et socio-environnementales, car elle présente des risques pour l'autodétermination, les droits territoriaux et la protection de l'environnement.



autochtones ne sont pas des acteurs passifs dans les processus technocratiques d'octroi de licences, mais des sujets politiques capables de redéfinir les termes d'un projet minier. Depuis le 23 février 2026, date à laquelle la menace juridique a refait surface à la suite des dernières décisions autorisant la construction de la mine d'or, plus de 100 Autochtones campent au siège régional de la FUNAI à Altamira pour protester contre l'avancée du projet Belo Sun et exiger sa suspension (MXVS, 2026). La mobilisation est menée par le Mouvement des femmes autochtones du Xingu moyen.

L'ensemble du processus de formation, d'accompagnement et de plaidoyer s'articule autour d'une perspective prophétique d'espoir, soulignant la conviction collective et populaire qu'il est possible de construire un autre monde, où les communautés locales jouent un rôle central et où s'établissent des relations plus harmonieuses et moins prédatrices avec la nature. Les exemples montrant qu'un autre monde est possible ne surgissent pas spontanément des arènes mondiales du débat juridique ; ils naissent plutôt de la base. L'un de ces exemples est le premier Festival de la production du campement Francisco Piauí, qui s'est tenu les 27 et 28 septembre 2025 à Volta Grande do Xingu, et qui est lié à la résistance des familles paysannes contre le projet Belo Sun. Cette résistance remonte à 2011, lorsque Belo Sun a commencé à acheter illégalement des parcelles dans le cadre du projet d'établissement de Ressaca, une situation dénoncée par la suite par le Bureau du défenseur public de l'État. En 2022, des paysans sans terre, aux côtés des peuples autochtones Munduruku, ont occupé le territoire acheté illégalement par Belo Sun, formant le campement Francisco Piauí, qui a ensuite été confronté à des poursuites judiciaires, des menaces et des violences de la part de l'entreprise. Même sous pression, entre 2024 et 2025, les familles ont produit plus de 40 tonnes de denrées alimentaires et cultivé plus de 40 espèces végétales différentes. Elles ont célébré cette résistance à travers un « Festival de la production » organisé avec le soutien de Xingu Vivo et de la Commission pastorale de la terre. Le festival a été marqué par des récoltes, des cercles de dialogue, le partage de la nourriture et des réflexions sur la foi, la lutte et la défense du territoire (MXVS, 2025b).

4. Réflexions finales

L'analyse des actions menées par le mouvement Xingu Vivo et ses alliés pour résister au projet minier proposé par la société Belo Sun démontre comment la coordination entre les mouvements sociaux, les communautés touchées et les organisations liées à l'Église catholique a favorisé des stratégies fondées sur la justice socio-environnementale, la défense des droits humains, la protection des territoires et de la nature, et la centralité de la vie en tant que principe éthique et politique. Grâce à l'accompagnement continu des populations locales sur leurs territoires, à la médiation éthique des conflits, à la documentation systématique des violations des droits humains, à la formation critique des leaders communautaires et au plaidoyer à plusieurs niveaux institutionnels, le mouvement ne se contente pas de s'opposer à une entreprise spécifique, mais remet également en cause les fondements d'un modèle de développement qui a historiquement généré des inégalités sociales et la destruction de l'environnement en Amazonie. En ce sens, la résistance au projet minier dépasse la dénonciation des impacts locaux et s'inscrit dans une critique plus large de la logique extractiviste qui a guidé les politiques de développement dans la région.

Ce processus de résistance révèle également la capacité des communautés et de leurs organisations à articuler des visions alternatives du développement. La mobilisation exprime non seulement l'opposition à un projet spécifique, mais aussi l'affirmation d'autres façons d'exister, de produire et de prendre soin de notre « maison commune », profondément enracinées dans les expériences territoriales et les cosmologies des populations locales. Elle représente un horizon politique et culturel qui valorise la dignité des peuples qui habitent ces

territoires et reconnaît l'interdépendance entre la société et la nature comme fondement de la durabilité sociale et écologique.

Dans ce cadre, les objectifs de cette recherche apparaissent plus clairement lorsqu'on examine comment les organisations liées à l'Église catholique opèrent dans des situations de conflits socio-environnementaux. Dans le cas analysé ici, les principes de la doctrine sociale catholique, développés et approfondis au cours des dernières décennies en Amérique latine, constituent un axe clé qui façonne les actions de nombreux acteurs engagés dans la défense du territoire. Cet héritage intellectuel et pastoral a été fortement influencé par les processus de renouveau ecclésial initiés par le Concile Vatican II et développés par la suite par le Conseil épiscopal d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAM), qui a consolidé une vision de la foi chrétienne intrinsèquement liée à la promotion de la justice sociale et à la défense des populations marginalisées.

Ces orientations théologiques et pastorales ont donné lieu à des formes concrètes de convergence sur le territoire de la Volta Grande do Xingu, notamment lorsqu'elles s'articulent autour de trois axes centraux qui ont façonné l'engagement social de l'Église en Amérique latine, à savoir la théologie de la libération, l'éducation populaire inspirée des pédagogies critiques et l'expérience historique des communautés ecclésiales de base. Celles-ci ont permis de vivre la foi chrétienne de manière profondément contextualisée, ancrée dans les réalités locales et exprimée à travers des pratiques collectives intégrant spiritualité, organisation communautaire et action sociopolitique. Elles continuent d'exercer une influence significative sur la mobilisation sociale en défense de l'Amazonie. Il est donc difficile de comprendre l'ampleur et la persistance de ces mouvements de résistance sans reconnaître le rôle central joué, directement ou indirectement, par l'Église catholique dans l'organisation communautaire, la formation et la construction de réseaux de solidarité et d'action collective.

Un autre aspect important concerne la continuité historique des mobilisations menées par Xingu Vivo. Les populations qui font face aux menaces liées au projet Belo Sun sont en grande partie les mêmes que celles qui ont précédemment connu d'intenses conflits politiques et sociaux lors de la construction du barrage de Belo Monte. Une comparaison entre ces deux cas révèle des similitudes significatives dans les stratégies de résistance adoptées. Parmi les éléments les plus notables figurent la place centrale du leadership local et du protagonisme communautaire, les pratiques systématiques d'accompagnement territorial, la documentation détaillée des violations des droits, et les stratégies de plaidoyer menées à plusieurs échelons institutionnels. Les deux cas révèlent également le rôle prépondérant joué par les femmes dans l'organisation communautaire et l'élargissement des programmes de résistance, ainsi que le soutien constant des organisations ecclésiales locales telles que les pastorales sociales, les paroisses et les bureaux diocésains. Ces éléments suggèrent que l'efficacité de l'action de l'Église est profondément liée à son intégration organique dans la vie quotidienne des populations touchées et à une conception de la foi incarnée dans le territoire et exprimée à travers des engagements en faveur de la justice sociale, de la protection écologique, de la résistance et de l'espoir. Ils soulignent également l'importance d'alliances plus larges entre des institutions partageant une vision plus large centrée sur la défense de la vie, des territoires et des droits des peuples amazoniens, en accord avec les principes de la doctrine sociale catholique. Une telle convergence renforce la légitimité morale et politique des mobilisations sociales et élargit la capacité du mouvement à nouer des alliances au sein des réseaux nationaux et internationaux de défense socio-environnementale.

Malgré ces similitudes et ces continuités, il n'est pas certain que l'issue de l'affaire Belo Sun diffère de celle observée à Belo Monte. Jusqu'à présent, la trajectoire du projet minier a affiché une dynamique similaire à celle observée lors du processus de construction du barrage, marquée par des cycles d'avancement et de suspension résultant de la pression exercée par la société civile, des décisions judiciaires et la mobilisation communautaire.

Ces dynamiques contrastent avec le discours développementaliste promu par les grandes entreprises et souvent soutenu par certains secteurs de l'appareil d'État, qui présentent ces projets comme des moteurs inévitables de la croissance économique et du développement local.

Dans ce contexte, cette affaire soulève plusieurs questions susceptibles d'orienter les futurs programmes de recherche. Une question clé est de savoir si les mouvements sociaux locaux ont mûri politiquement au cours de la dernière décennie au point d'atteindre une plus grande efficacité dans leurs stratégies de résistance. Une autre hypothèse porte sur la question de savoir si les projets menés directement par l'État brésilien, tels que Belo Monte, possèdent une plus grande capacité d'imposition institutionnelle que ceux principalement portés par des capitaux étrangers, comme dans le cas de Belo Sun. Un autre axe de réflexion concerne la question de savoir si les acteurs politiques et les institutions ont tiré les leçons des controverses entourant Belo Monte, dont l'exploitation continue de susciter des débats quant à sa capacité à fournir les bénéfices en matière de production d'énergie et de développement initialement promis.

En ce sens, l'étude de cas démontre que la résistance au projet Belo Sun ne peut être comprise simplement comme une réaction localisée à une entreprise spécifique, mais plutôt comme l'expression d'un processus historique plus large de confrontation avec la logique extractiviste qui structure les relations entre l'État, le capital et le territoire en Amazonie. Dans ce contexte, le Movimento Xingu Vivo para Sempre apparaît comme un acteur collectif capable de relier mémoire territoriale, savoirs traditionnels, mobilisation sociale et défense juridique au sein d'une stratégie multi-échelle de défense territoriale.

Enfin, cette étude de cas révèle à la fois le potentiel et les contradictions des formes contemporaines de résistance socio-environnementale. D'une part, elle met en évidence la capacité des communautés et de leurs réseaux d'alliés à générer des récits et des pratiques alternatifs qui remettent en cause le paradigme de développement dominant. D'autre part, elle expose les limites structurelles d'un modèle économique qui continue de fonctionner par le sacrifice territorial et la violation systématique des droits au profit des intérêts des entreprises. Dans ce contexte, le conflit minier représente en fin de compte un conflit de civilisations : entre un paradigme fondé sur l'exploitation et la marchandisation de la nature et, à l'inverse, des visions qui défendent l'autodétermination des peuples et l'intégrité des écosystèmes comme fondements d'un avenir durable. En mettant en lumière ces tensions, cette étude contribue aux débats académiques et politiques sur la justice socio-environnementale en Amazonie et au-delà, réaffirmant que la défense de la vie n'est pas seulement un impératif éthique, mais aussi un projet politique construit au quotidien au sein même des territoires.

Références

- AIDA (Asociación Interamericana para la Defensa del Ambiente). 2024. "[A defesa da Volta Grande do rio Xingu na Amazônia brasileira](#)". 4 May 2024.
- Aliança pela Volta Grande do Xingu (s.d.). "[Sobre Aliança pela Volta Grande do Xingu](#)". Amazon Watch. 2022. [The Risks of Investing in Belo Sun Mining](#).
- Amazon Watch. 2025. "[Pueblos indígenas amazónicos anulan consulta de Belo Sun, amenazando aprobación de megamina](#)". 18 December 2025.
- Belo Sun Mining Corp. 2026. "[Belo Sun announces reinstatement of installation license for the Volta Grande gold project](#)". 24 February 2026.
- Belo Sun Mining Corp. s.d. "[Volta Grande gold project](#)".
- BN Americas. 2026. "[Brazil restores key license for Belo Sun's Volta Grande gold project](#)". 17 February 2026.
- CELAM (Conferencia del Episcopado Latinoamericano y del Caribe), SECAM (Symposium of Ecclesial Conferences

- of Africa and Madagascar); FABC (Federation of Asian Bishops Conference). 2025. A [Call for Climate Justice and the Common Home: Ecological Conversion, Transformation and Resistance to False Solutions](#).
- CELAM. 2018. [Discípulos Misioneros, Guardianes de la Casa Común](#).
- CMC (Congregação dos Missionários da Consolota). 2010. “[Bispos reafirmam posição contra usina de Belo Monte](#)”. 10 February 2012.
- CNBB (Conferência Nacional dos Bispos do Brasil). 2014. [Igreja e Mineração: Em defesa da vida e dos territórios](#).
- CNBB. 2022. “[Mensagem da CNBB sobre mineração em terras Indígenas](#)”.
- CNBB. n.d. “[Comissão Episcopal para Ecologia Integral e Mineração](#)”.
- Contreras, H.H. and L.F. Lacerda. 2021. “[Pacto educativo global y ecología integral](#)”. *Revista Pastoral de Educación ANEC* 12: 46.
- Costa, F., J. Zangelmi and R. Schiavo. 2010. “[Comunidades eclesiais de base e teologia da libertação](#)”. *InTraTextos* 2(1).
- CPT (Comissão Pastoral da Terra). 2023. [Conflitos no Campo Brasil](#).
- Deneulin, S., L.F. Lacerda, M.P. Barrera, A. Téllez Haro, C. Reddin, C. Zepeda, J. Warman, S. Rodriguez, J. Buzati, P. Saavedra. 2024. [Faith-Based Participation in Natural Resource Governance](#). Washington DC: World Resources Institute.
- Deneulin, S. and C. Montevecchio. 2025. “[The Catholic Church and mining: Types of responses](#)”. *Sustainability* 17: 7903.
- Deneulin, S., M.P. Barrera and L.F. Lacerda. 2026. “[Faith communities and socio-environmental conflicts in Latin America](#)”. *Religion and Development*.
- Forest and Finance. 2022. “[The impact of mining on the Brazilian Amazon](#)”.
- Francis. 2020. [Querida Amazonia](#).
- Gandolfo-O'Donnell, E. 2023. “[Ecomartyrdom in the Americas: Sr Dorothy Stang](#)”.
- Giljum, S., V. Maus, L. Sonter. et al. 2025. “[Metal Mining is a global driver of environmental change](#)”. *Nature Reviews Earth & Environment* 6: 441–455.
- IACHR (Inter-American Commission on Human Rights). 2025. [Annual Report 2024](#).
- IBGE (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística). 2010. [Censo Demográfico 2010](#).
- IBRAM (Instituto Brasileiro de Mineração). 2025. [Informações e análises da economia mineral brasileira 2025](#).
- IHU (Instituto Humanitas Unisinos). 2014. [Os embates da Igreja católica e a mineração](#). 1 June 2019..
- IPEA (Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada). 2017. [Atlas da Violência](#).
- Lacerda, L. F. et al. (ed.). 2024. [Medio Ambiente y Corrupción en América Latina y el Caribe](#). São Leopoldo: Casa Leiria.
- Martin, P. 2014. “[Brother Vicente Cañas SJ](#)”. *Thinking Faith*. 2 April 2014.
- Milanez, F., S.K. Pimental, A. Melo et al. 2021. “[The right to say no: Extractivisms and territorial struggles](#)”. *Ambiente & Sociedade*, 24: e0159.
- MPF (Ministério Público Federal). 2026. “[MPF recorre contra liberação de Belo Sun e alerta para ‘privatização’ de consulta a indígenas no Xingu \(PA\)](#)”. 19 February 2026.
- Murad, A. 2016. “[Mineração e Igreja: Uma questão socioambiental que desafia a evangelização](#)”. *ATEO*, Rio de Janeiro, 20(54): 755-780.
- MXVS (Movimento Xingu Vivo para Sempre). 2021. “[Belo Monte e as Profecias do Fim do Mundo](#)”.
- MXVS (Movimento Xingu Vivo para Sempre). 2025a. “[Relatório internacional de direitos humanos destaca violações de Belo Monte e Belo Sun](#)”. 28 May 2025.
- MXVS (Movimento Xingu Vivo para Sempre). 2025b. “[A história de uma festa de sem-terra acampados em luta contra Belo Sun](#)”. 6 October 2025.
- MXVS (Movimento Xingu Vivo para Sempre). 2026. “[Belo Sun é foco de articulação regional de organizações e movimentos](#)”. 9 February 2026.

Souza, L.A. Gómez de. 2020. *A Igreja Católica e a Política no Brasil*. Petrópolis: Vozes.

Taylor, P. K. 2022. *Flooded: Development, Democracy, and Brazil's Belo Monte Dam*. Rutgers University Press.

Wanderley, L. J. 2012. “[Movimentos sociais em área de mineração na Amazônia Brasileira](#)”. *E-cadernos Centro de Estudios Sociais* 17(1).

Référence recommandée

Lacerda, Luiz Felipe (2026). “Le projet minier Belo Sun Gold Diocèse de Xingu, Brésil”. Severine Deneulin et Caesar Montevecchio (eds). *Approches Catholiques de l'Exploitation Minière: Etudes de Cas*. University of Notre Dame and Laudato Si' Research Institute, Campion Hall, University of Oxford. <https://doi.org/10.7274/32804318>

Crédits photos

Toutes les photos figurant dans ce dossier ont été fournies par Movimento Xingu Vivo para Sempre. Tous droits réservés.